

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR
L'ENVIRONNEMENTPÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA
MADAWASKA situé dans les municipalités de Dégelis et de Saint-Jean-de-la-Lande

Le projet de parc éolien de la Madawaska est issu d'un partenariat entre EDF Renouvelables Canada inc., l'Alliance de l'énergie de l'Est SEC, et la Société de gestion éolienne Madawaska inc. (filiale d'Hydro-Québec). Il prévoit l'implantation de 45 éoliennes de 6 MW chacune, pour une puissance installée de 270 mégawatts sur le territoire des municipalités de Dégelis et de Saint-Jean-de-la-Lande. Environ 85% des infrastructures du projet sont prévues en territoire public. L'électricité produite sera acheminée par l'entremise de câbles électriques souterrains jusqu'au poste électrique Madawaska d'Hydro Québec situé à proximité de l'autoroute 85 au sud de Dégelis. La mise en service du projet est prévue à partir du 1er décembre 2026.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 13 novembre 2024.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 29 novembre 2024.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information à la date et à l'endroit suivants :

Le 26 novembre 2024 à compter de 19h30
Hôtel 1212
612, avenue Principale Dégelis, QC G5T 0E2

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : <https://www.rece.environnement.gouv.qc.ca/>

L'ensemble de la documentation en version imprimée sera mis à la disposition du public pour consultation à l'endroit suivant :

Bibliothèque municipale

Adresse : 384, avenue Principale, Dégelis (QC)
 G5T 1B5
 Tél. : 418-853-2332

Heures d'ouverture :

Lundi : 17 h à 19 h
 Mardi : 14 h à 16 h et 19 h à 20 h 30
 Mercredi : 16 h à 17 h 30
 Jeudi : 14 h à 16 h et 19 h à 20 h 30
 Vendredi : fermé
 Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
 Dimanche : fermé

Il sera également possible de consulter la documentation liée au projet au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

**Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

140 Grande-Allée Est, bureau 650
 Québec (Québec) G1R 5N6

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h
 13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 581 925-0654 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

Date de l'avis : 6 novembre 2024

Cet avis est publié par Parc éolien de la Madawaska SEC, conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q-2, r. 23.1).